

**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 14 novembre
2025

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie à Madame la Ministre de la Justice.

La pratique montre que le cadre actuel de gouvernance et de gestion administrative est souvent inadapté à la réalité des associations sans but lucratif de petite taille, qui disposent de moyens humains et financiers limités.

Je souhaiterais, dans ce contexte, discuter avec Madame la Ministre de la Justice du sujet de la simplification administrative dans le domaine de la gouvernance des associations sans but lucratives, particulièrement les associations de petite taille.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar

Député

